

NOTIONS ET CONCEPTS	
<ul style="list-style-type: none"> • La littérature • Le processus de l'édition • Le livre en tant que support 	<ul style="list-style-type: none"> • Le droit d'auteur • L'actualité et la critique littéraires

Fiche 7 Littérature

7. *L'édition littéraire*

La littérature

De tous les objets culturels créés par l'homme, la littérature est encore le plus facilement accessible, le plus riche de représentations variées dans le temps et dans l'espace, le plus susceptible de jeter un pont entre les êtres, de nous livrer un message essentiel sur ce que nous sommes et sur la fragilité de l'aventure humaine.

Christian VANDENDORPE, « L'enseignement de la littérature aujourd'hui »,
La Lettre de la DFLM (Didactique du français langue maternelle), n° 10, 1992, p. 3.

La **littérature** est un ensemble d'œuvres, écrites ou orales, dont la marque distinctive est la qualité esthétique de la langue (abondance de figures de style, richesse du vocabulaire, etc.). Ces œuvres sont classées selon divers courants littéraires (romantisme [1800-1850], réalisme [1850-1890], symbolisme [1860-1920], surréalisme [1925-1950], etc.) et selon leur origine géographique (littérature française, anglaise, québécoise, africaine et maghrébine, etc.).

La littérature est aussi un art puisqu'elle permet aux auteurs, de même qu'aux lecteurs, d'aller au-delà de la réalité quotidienne.

Un « classique de la littérature » est un texte qu'une société reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel en raison de la qualité supérieure et du caractère marquant qu'il présente. *Les fous de Bassan*, d'Anne Hébert, est un classique de la littérature québécoise, tandis que *Germinal*, d'Émile Zola, est un classique de la littérature française. Un classique est aussi un texte ancien considéré comme une œuvre phare, qui fait l'objet de rééditions de nos jours : *L'Odyssee*, d'Homère, en est un bon exemple.

Le processus de l'édition

Une œuvre littéraire (roman, recueil de nouvelles, recueil de poèmes, etc.) doit franchir plusieurs étapes pour être **éditée** par une maison d'édition ou, plus rarement, par un auteur ou une auteure.

Le processus d'édition comprend les étapes suivantes : la sélection, la production et la diffusion.

Étapes du processus d'édition		
1. Sélection	→ 2. Production	→ 3. Diffusion
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation d'un texte soumis par un auteur ou une auteure et acceptation ou refus de sa publication. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commande d'un éditeur, par exemple d'un manuel scolaire, à un auteur ou à une auteure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction, s'il y a lieu. • Révision du manuscrit et correction des épreuves (version provisoire du texte avant sa publication). • Mise en pages. • Impression du livre en fonction d'un tirage préétabli. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en marché du livre : distribution, promotion et vente.

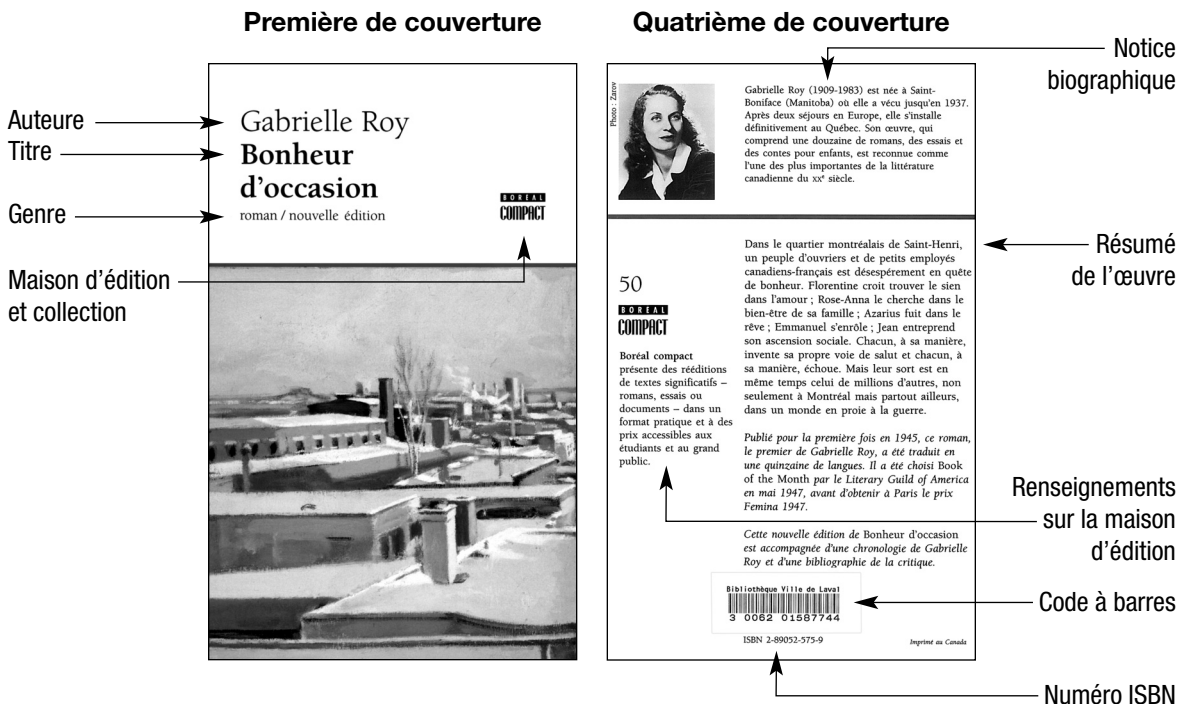
Fiche 7 Littérature

On appelle aussi **édition** la première version publiée d'un texte ainsi que ses réimpressions ultérieures. Par exemple, le roman *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, a été publié en 1945 ; il s'agissait alors de la première édition du livre. Il a été réimprimé par la suite, notamment en 1993 ; on parle alors d'une nouvelle édition.

Un livre peut contenir le texte complet d'une œuvre ou des extraits d'un ou plusieurs auteurs qui sont rassemblés en un recueil. Le choix des extraits peut se faire selon le thème ou le genre, par exemple un recueil de nouvelles.

Le livre en tant que support

La première et la quatrième de couverture d'un livre ainsi que la page de copyright¹ présentent divers renseignements sur l'œuvre publiée. La première de couverture comprend généralement le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur ou de l'auteure ainsi que le nom de la maison d'édition et de la collection, alors que la quatrième de couverture présente de l'information publicitaire (résumé de l'œuvre, notice biographique de l'auteur) et technique (code à barres, numéro ISBN). Quant à la page de copyright, elle contient, par exemple, la date de la première édition de l'œuvre et celle des éditions subséquentes, s'il y a lieu, de même que des données relatives à la production. Cette information permet de situer l'œuvre dans son contexte sociohistorique (époque, lieu, régime politique, situation économique, etc.) et dans l'ensemble de la production de l'auteur ou de l'auteure.



1. Copyright : voir la section *Le droit d'auteur*.

Page de copyright

Date de dépôt de la présente édition →

Les Éditions du Boréal remercient le Conseil des Arts du Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien et la SODEC pour leur soutien financier.

Illustration de la couverture : Allan Harrison, *Neige à Saint-Henri* (détail), 1980, musée des Beaux-Arts de Montréal.

© 1993 Fonds Gabrielle Roy
 Dépôt légal : 3^e trimestre 1993
 Bibliothèque nationale du Québec
 Diffusion au Canada : Dimedia

Données de catalogue avant publication (Canada)
 Roy, Gabrielle, 1909-1983
 Bonheur d'occasion
 (Boréal compact: 50)
 2^e éd.
 Éd. originale : Montréal : Société des éditions Pascal, 1945.
 Comprend des réf. bibliogr.
 ISBN 2-89052-575-9
 I. Titre. II. Collection.

PS8535.095B62	1993	C843'.54	C93-096942-1
PS9335.095B62	1993		
PQ3919.R69B62	1993		

← Année de la première édition

Le droit d'auteur

On appelle **droit d'auteur**, ou **copyright**, le droit exclusif que détiennent les auteurs ou les éditeurs d'exploiter pendant plusieurs années une œuvre littéraire, artistique, musicale ou scientifique. Le symbole © représente ce droit; il est généralement suivi du nom du titulaire du droit d'auteur et de l'année de la première publication de l'œuvre.

En vertu de ce droit, toute personne qui désire utiliser une œuvre ou un extrait d'une œuvre originale doit en demander l'autorisation au ou à la propriétaire du droit d'auteur. De plus, cette personne doit mentionner la référence complète de l'œuvre reproduite.

Il est interdit de copier, d'imiter, d'emprunter une œuvre sans la permission de l'auteur ou de l'auteure, ou de l'éditeur ou de l'éditrice, sous peine d'être accusé de plagiat, c'est-à-dire de vol littéraire.

L'actualité et la critique littéraires

L'actualité littéraire représente un ensemble d'événements liés à la littérature: salons du livre, attributions de prix littéraires, lancements de livres, etc. Ces événements sont souvent l'occasion de commenter une œuvre, d'en faire la critique.

Les personnes qui commentent les œuvres littéraires portent le nom de **critiques littéraires** et travaillent généralement dans les médias (journaux, radio, télévision, Web, etc.). Par leurs jugements, favorables ou défavorables, elles peuvent influencer les choix du public. En effet, beaucoup de gens cherchent à connaître l'avis des critiques avant d'acheter un livre, d'assister à une pièce de théâtre, d'aller entendre un conteur ou une conteuse, etc.